20180404- Communiqué

Saber Benyoussef, père tunisien de 5 enfants, présent en France depuis 7 ans, est maintenu en rétention au mépris de son état de santé

Ce jour, la Cour d'Appel de Lyon vient de confirmer le maintien en rétention de Saber Benyoussef, alors que son seul « crime » est d'avoir tenté de se suicider vendredi 30 mars, après 7 années d'hébergements chaotiques, de précarité matérielle et de pressions administratives constantes. Les éléments médicaux versés au dossier n'ont pas été pris en compte, alors que tout montre que Saber est dans un état d'extrême fragilité physique et psychologique. Son état est manifestement incompatible avec la rétention.
Son épouse demande expressément à ce qu'il reste en France pour prendre soin de ses 5 enfants. Ses enfants réclament son retour. Il est répondu tantôt que les éléments médicaux sont trop anciens, tantôt qu'ils sont trop récents. Les déclarations de son épouse, au sortir de la tentative de suicide de Saber, alors qu'elle était encore en état de choc, sont tronquées et déformées avec le plus grand cynisme, afin de lui faire dire ce qu'elle n'a jamais dit.
La Préfecture du Rhône et l'État français agissent ainsi dans cette affaire avec l'arbitraire le plus total et un cynisme éhonté.
Mais la mobilisation spontanée du collectif de parents d'élèves de l'Ecole Cavenne (Lyon 7),
Mais l'indignation de tous les citoyens – et ils sont nombreux – qui ont pu côtoyer Saber et attestent tous sans exception de sa présence constante auprès de ses enfants ;
Mais aussi la pétition Change.org (https://chn.ge/2IliBkH) qui a réuni en moins de 24 heures plus de 400 signatures –
Tous ces témoignages de solidarité active montrent que Saber n'est pas seul face à l'arbitraire de l'État, et que nous résisterons tous fermement et durablement à toutes les tentatives de l'expulser.
Il y a de la justice la plus élémentaire. Il y va de la vie d'un de nos amis, un frère en humanité.
Nous appelons toutes celles et tous ceux que cette situation révolte à signer la pétition en ligne et à l'adresser au Préfet du Rhône, au Ministère de l'Intérieur et aux élus de la République.

Demain 05 avril une manifestation sera organisée en direction de la Préfecture du Rhône.

Rendez-vous 18h devant l'Ecole maternelle Cavenne, 46 rue Pasteur (Lyon 7).
Lyon, le 04 avril 2018

Pour le Collectif de parents d'élèves de l'Ecole Cavenne (Lyon 7)

Emilie Lanciano : 07 83 65 28 14

Patrick Samzun : 07 83 61 68 67